

Paris, le **12 SEP. 2018****NOTICE EXPLICATIVE****Présentation générale :**

L'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris », lancé en octobre 2016, a pour objet de donner un élan opérationnel à la Métropole du Grand Paris en révélant son potentiel de transformation et sa diversité. Cinquante-cinq communes se sont mobilisées pour proposer une soixantaine de sites à l'inventivité d'opérateurs d'horizons variés auxquels des droits immobiliers seront transférés en vue de la réalisation de leur projet. Des sites extrêmement variés, tels les espaces de renouvellement urbain ou des sites en articulation avec les futures gares du réseau Grand Paris Express, ont été choisis pour réaliser de nouveaux projets urbains à même de répondre de manière concrète à la construction de la Métropole de demain, rayonnante, attractive et aux principaux défis qui se posent à la Ville de Paris notamment en matière de création de logements, d'adaptation à la mutation des modes de vie, d'attractivité et de rayonnement, de lutte contre le changement climatique, de renforcement de la végétalisation, etc.

Le site Porte Brancion, porté conjointement par les villes de Paris et de Vanves, s'inscrit dans l'Arc de l'Innovation, qui s'étend de la Porte Pouchet à la Porte de Vanves, véritable laboratoire urbain et social de l'innovation qui répond à un triple défi : le développement économique, la transformation urbaine et la création d'emploi dans les quartiers populaires situés de part et d'autres du boulevard périphérique.

Situé à la jonction de la Commune de Paris et la commune de Vanves, à proximité du 14^{ème} arrondissement de Paris, le secteur de la Porte Brancion dispose d'atouts importants notamment une desserte en infrastructures routières et en transports en commun (tramway T3 et ligne 13 du métro), sa proximité avec le parc des Expositions et de nombreux équipements publics (centre sportif Rigoulot, stade de la Porte de la Plaine, groupe scolaire Brancion). Il manque toutefois d'attractivité en raison de la présence d'un trafic routier très dense (périphériques intérieur et extérieur et leurs bretelles entrée-sortie, rue Claude Garamond et rue Louis Vicat...), d'espaces publics non valorisés et de l'absence de lieux de destination et de service.

La Ville de Paris et la commune de Vanves ont fixé ensemble les objectifs communs de restaurer une continuité urbaine entre leurs territoires, de diminuer les nuisances liées à la présence du boulevard périphérique et du faisceau ferré ainsi que de créer un lieu de vie et d'urbanité au bénéfice des quartiers riverains.

Le site Porte Brancion est composé de trois emprises proposées à l'appel à projets afin de permettre aux candidats de présenter une vision architecturale et urbaine globale de la porte. Un terrain se situe sur le territoire de Vanves, à l'angle des rues Louis Vicat et Jean Bleuzen. Deux volumes se situent à Paris, dans le 15^{ème} arrondissement, au-dessus des dalles de couverture du périphérique, de part et d'autre de l'avenue de la porte Brancion. Côté Est, le site est bordé par le pont ferroviaire menant à la gare Montparnasse.

La présente enquête ne concerne que les emprises situées à Paris.

Contexte de l'opération d'aménagement en cours à Paris :

Le projet « Le Sport, la Nature et le Bois », lauréat de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris », prévoit l'implantation de deux bâtiments sur les dalles de couverture du boulevard périphérique de part et d'autre de l'avenue de la Porte Brancion.

Sur la dalle à l'Ouest, la société Woodeum prévoit de construire un foyer de jeunes travailleurs, notamment destiné aux apprentis, de 114 chambres exploité par Le Richemont (RIVP) avec deux commerces en rez-de-chaussée dont une recyclerie sportive et un programme à définir en concertation avec les habitants. Un jardin partagé à usage des résidents sera aménagé en toiture et géré par l'association Cultures en Ville.

Sur la dalle à l'Est, la société 3J prévoit de construire un équipement sportif privé avec un restaurant / bar sportif en rez-de-chaussée, un plateau de fitness en R+1 et trois terrains de foot à 5 exploités par la société Five.

Objet de la présente enquête publique :

Les deux volumes situés avenue de la Porte Brancion, au-dessus des dalles de couverture du boulevard périphérique, dépendent du domaine public routier. La réalisation de ce projet d'aménagement nécessite un déclassement du domaine public routier de ces volumes à l'intérieur desquels seront construits les nouveaux bâtiments et qui sont définis de la manière suivante :

- un volume d'air référencé E1, en surplomb du boulevard périphérique situé au niveau de l'avenue de la Porte Brancion, la voie CI/15 et la voie CJ/15 ; d'une superficie de base d'environ 915 m² ;
- un volume d'air référencé E2, en surplomb du boulevard périphérique situé au niveau de l'avenue de la Porte Brancion, la rue Claude Garamond et la voie AP/14; d'une superficie de base de 749 m² environ, reposant sur une dalle de reprise nécessaire à la construction de l'équipement sportif, d'une surface de 573 m² ;
- et si nécessaire, des fondations/piliers d'appui ayant vocation à s'implanter dans les terre-pleins centraux et/ou latéraux du boulevard périphérique ;

Le positionnement indicatif de ces volumes est représenté sous trames rouge hachurée et jaune hachurée sur le plan parcellaire soumis à l'enquête*.

Les emprises à déclasser seront ajustées en fonction des évolutions susceptibles d'intervenir lors des études techniques ultérieures.

Seront exclus du déclassement les tréfonds et l'ouvrage du boulevard périphérique, les volumes situés au-dessus de l'aménagement afin de limiter la hauteur des constructions.

Ces volumes, une fois déclassés, feront respectivement l'objet de deux baux à construction aux sociétés Woodeum et 3 J, lauréats de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris» et excluront le boulevard périphérique et ses structures qui demeureront propriété de la Ville de Paris.

La présente enquête publique a pour objet d'informer le public sur le projet de déclassement du domaine public routier de la Ville de Paris de ces deux volumes.

Cette enquête publique se déroule conformément aux dispositions de l'article L.141-3 du code de la voirie routière, et de l'article L.134-1 du code des relations entre le public et l'administration.

Les travaux préalables de déséquipement nécessaires à cette réalisation seront à la charge des sociétés Woodeum et 3 J.

Le réaménagement des espaces publics de la Porte Brancion d'un montant estimé à 800 000,00€ TTC sera réparti entre les sociétés Woodeum, 3 J et la Ville de Paris pour répondre aux besoins de ces nouveaux programmes.

Tel est le but de la présente enquête publique.

(*) : Plan établi en août 2018 par le DTDF

